



ECOLE NATIONALE
DU GENIE RURAL, DES EAUX ET DES FORETS
F.I.F. Formation des Ingénieurs Forestiers
7ème Promotion 96-99



OFFICE NATIONAL
DE LA CHASSE

Plan de conservation des étangs de Gondrexange, du Stock et de Mittersheim

Frank QUENAULT

Stage de fin d'étude



NANCY
Septembre 1999

Résumé :

Les étangs mosellans de Gondrexange, du Stock et de Mittersheim sont en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage depuis 1997. Les 1400 ha de réserve sont la propriété du Domaine Public Fluvial et sont utilisés pour **l'alimentation** en eau des canaux de **la** Marne au Rhin et des Houillères de **la** Sarre. De nombreuses activités de loisirs s'y développent également. Ces plans d'eau ont un intérêt écologique remarquable, en particulier pour les oiseaux hivernants et nicheurs.

...

Ce plan de gestion vise donc leur conservation tout en intégrant les autres utilisations de ces sites.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS **1**

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS **2**

INTRODUCTION **3**

A.APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE ^{DU} SITE **4**

A.I. INFORMATIONS GENERALES..... S

 A.I.1 LOCALISATION S

 A.I.2. STATUT ACTUEL ET LIMITES DU SITE 6

 A.I.3. DESCRIPTION SOMMAIRE 7

 A.I.4. BREF HISTORIQUE..... 9

 A.I.5. ASPECTS FONCIERS , INFRASTRUCTURES , MAÎTRISE D’USAGE, RÉGLEMENTATION..... 10

 A.I.5.a. Gestion du Domaine Public Fluvial..... 10

 A.I.5.b. Aspects fonciers II

 A.I.5.c. Maîtrise d’usage : Conventions II

 A.I.5.d. Réglementation..... IZ

A.II. ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE..... IS

 A.II.1. MILIEU PHYSIQUE ET PATRIMOINE GÉOLOGIQUE..... IS

 A.II.1.a. Paysage et relief IS

 A.II.1.b. Climat..... 16

 A.II.1.c. Géologie..... 18

 A.II.1.d. Pédologie 18

 A.II.1.e. Sous-sol..... 20

 A.II.1. Hydrologie, hydraulique, qualité de l’eau..... 20

 A.II.1.f.1. Fonctionnement du système canaux - étangs réservoirs 20

 A.II.1.f.2. Etude des bassins versants naturels des trois étangs réservoirs 25

 A.II.1.f.3. Qualité de l’eau 27

 A.II.2. GROUPEMENTS VÉGÉTAUX - ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES..... 30

 A.II.2.a. Unités écologiques et flore..... 30

 A.II.2.a.1. Etang du Stock..... 36

 A.II.2.a.2. Etang de Gondrexange 37

 A.II.2.a.3. Etang de Mittersheim 37

 A.II.2.b. Faune..... 39

 A.II.2.b.1. Oiseaux 39

 A.II.2.b.2. Invertébrés 45

 A.II.2.b.3. Poissons..... 45

 A.II.2.b.4. Batraciens..... 45

 A.II.2.b.5. Reptiles 46

 A.II.2.b.6. Mammifères 46

A.II.3. EVOLUTION HISTORIQUE DES MILIEUX NATURELS	47
A.II.4. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE	49
A.II.4.a. La chasse autour de la réserve	49
A.II.4.b. La pêche	49
A.II.4.c. L'agriculture	50
A.II.4.d. La gestion dans les forêts domaniales.. ..	50
A.II.4.e. Le Domaine public Fluvial	51
A.II.4.f. Le tourisme	52
A.II.4.g. L'emprise du TGV Paris-Strasbourg	53

B. EVALUATION DU PATRIMOINE ET DEFINITION DES OBJECTIFS **54**

B.I. EVALUATION DU PATRIMOINE	55
B.I.1. EVALUATION DES ESPÈCES ET DES HABITATS	55
B.I.1.a. Flore	55
B.I.1.b. Habitat	56
B.I.1.c. Faune	57
B.I.1.c.1. Les oiseaux	57
B.I.1.c.2. Les batraciens et reptiles.....	65
B.I.1.c.3. Les mammifères	65
B.I.1.c.4. Les poissons.....	66
B.I.1.c.5. Les insectes	66
B.I.2. CRITÈRES QUALITATIFS D'ÉVALUATION DE LA RÉSERVE	67
B.I.2.a. Rareté, originalité	67
B.I.2.b. Diversité, taille	67
B.I.2.c. Fragilité, menaces	67
B.I.2.d. Relations et complémentarité avec d'autres milieux	67
B.I.2.e. Caractère naturel et capacité de fonctionnement autonome	68
B.I.2.f. Valeur potentielle.....	68
B.I.2.g. Attrait intrinsèque	68
B.I.3. LA PLACE DE LA RÉSERVE DANS UN ENSEMBLE D'ESPACES PROTÉGÉS	69
B.II. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	69
B.III. FACTEURS POUVANT AVOIR UNE INFLUENCE SUR LA GESTION	70
B.III.1. TENDANCES ET FACTEURS ÉCOLOGIQUES NATURELS	70
B.III.2. FACTEURS DIRECTEMENT INDUITS PAR L'HOMME	71
B.III.3. FACTEURS EXTÉRIEURS	73
B.III.4. AUTRES CONTRAINTES DE GESTION	74
B.IV. DEFINITION DES OBJECTIFS DU PLAN	75

C. PLAN DE TRAVAIL **76**

C.I. LES OPERATIONS	77
C.II. PLAN DE TRAVAIL	86
C.II.1. SUIVI ÉCOLOGIQUE ET ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES	86
C.II.2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPÈCES	94
C.II.3. FRÉQUENTATION, ACCUEIL ET PÉDAGOGIE	108
C.II.4. MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES ET DES OUTILS	112

C.II.5. OPÉRATIONS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF	113
C.II.6. POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ET SURVEILLANCE	118

CONCLUSION	119
-------------------	------------

BIBLIOGRAPHIE	120
----------------------	------------

CARTOGRAPHIE	123
---------------------	------------

INTRODUCTION

Les étangs mosellans de Gondrexange, du Stock et de Mittersheim forment un ensemble de près de 1 400 ha d'eau. Ils sont situés dans une zone de plusieurs centaines d'étangs, appelée "Pays des Etangs". Ces trois plans d'eau sont des réservoirs pour l'alimentation en eau du Canal de la Marne au Rhin et du Canal des Houillères de la Sarre.

En 1996, le Service de la Navigation, gestionnaire des sites, souhaite que les trois étangs soient interdits de chasse pour des raisons de sécurité. En effet, ces étangs du Domaine Public Fluvial sont le support d'activités touristiques importantes avec lesquelles la pratique de la chasse a semblé incompatible. Une Réserve de Chasse et de Faune Sauvage fut donc créée en 1997. Ces plans d'eau connaissent actuellement des aménagements touristiques plus ou moins intenses. Ces opérations de "mise en valeur" se sont accompagnées d'indéniables dégradations sur le plan esthétique (Mittersheim, Stock). La valeur de ces étangs, au point de vue richesse naturelle, s'est également atténuée. Ils restent néanmoins des zones remarquables par la présence de l'avifaune en toute saison (nicheurs, hivernants, migrateurs).

M. Paul, directeur de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle, conscient de l'intérêt écologique de ces étangs, demanda à l'Office National de la Chasse de rédiger un plan de gestion pour cette réserve. Ce document décrit donc un état initial floristique et faunistique et prévoit des actions de conservation. Ces actions correspondent en particulier à l'objectif principal : favoriser le stationnement et l'hivernage des oiseaux inféodés aux zones humides.

Le travail a été réalisé en étroite collaboration avec les différents acteurs ayant des intérêts sur le site. Ils ont été consultés à toutes les phases de la rédaction du document. La liste des organismes concernés figure dans les remerciements. L'organisation du document suit le modèle des plans de gestion des Réserves Naturelles de France et des Réserves Nationales de Chasse et de Faune Sauvage. Le plan de conservation des étangs de Gondrexange, du Stock et de Mittersheim débute donc par une approche descriptive et analytique du site. Une évaluation du patrimoine a été réalisée ensuite avec la définition des objectifs du plan de gestion. Enfin, des opérations ont été proposées pour la période 2000 à 2004.



CONCLUSION

La collecte des diverses données sur les étangs de Gondrexange, du Stock et de Mittersheim a permis de **confirmer** leur importance écologique, tant du point de vue des habitats (aulnaie, vases exondées), que de la flore (plantes rares et protégées telles que la grande douve) et de la faune (oiseaux nicheurs et hivernants, mammifères, batraciens, poissons, insectes...).

Ces plans d'eau font aussi l'objet d'intérêts et d'enjeux divers : ils sont avant **tout** des réservoirs d'alimentation des canaux, mais également des zones de loisir pour la navigation de plaisance, la pêche.. .

Les différents acteurs ont ainsi été sensibilisés, du fait de ce travail, à la conservation de la richesse écologique de ces étangs. Dans la plupart des cas, des compromis entre les partenaires ont ainsi pu être trouvés, pour que les actions envisagées n'entraient pas leurs activités, mais la favorisent. Par exemple, la réalisation de nouvelles zones de stationnement pour les oiseaux hivernants ouvriront par la même occasion de nouvelles **frayères** à poissons.

Enfin, dans l'avenir, il faudra continuer les efforts de sensibilisation pour la prise en compte d'une gestion globale et durable qui intègre les exigences écologiques des diverses espèces

